

Avertissement à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds renferme certaines déclarations dites « prospectives ». Tout énoncé contenu dans le présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds, à l'exception des données passées, qui porte sur des activités ou des événements qui, selon le conseiller en valeurs, devraient ou pourraient se produire à l'avenir, y compris toute opinion sur le rendement financier prévu, constitue une déclaration prospective. Des termes comme « peut », « pourrait », « devrait », « croire », « planifier », « anticiper », « prévoir », « s'attendre à » et autres expressions analogues caractérisent les déclarations prospectives. Ces déclarations comportent différents risques et incertitudes, y compris les risques décrits dans le prospectus simplifié du Fonds, qui peuvent faire en sorte que

le rendement financier réel diffère considérablement du rendement prévu ou des autres attentes formulées aux présentes. Le lecteur ne devrait pas s'appuyer indûment sur ces déclarations prospectives. Toutes les opinions exprimées dans les déclarations prospectives peuvent changer sans préavis. Elles sont faites de bonne foi et n'engagent aucune responsabilité légale. Le conseiller en valeurs n'entend pas mettre à jour les déclarations prospectives par suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour tout autre motif, à moins que la loi sur les valeurs mobilières ne l'exige. Certaines recherches et informations concernant des titres précis du Fonds, y compris toute opinion, sont fondées sur des sources réputées fiables, mais rien ne garantit qu'elles sont à jour, exactes ou complètes. Elles sont fournies à titre d'information et pourraient être modifiées sans préavis.

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Gestion de placements Manuvie limitée (« GP Manuvie limitée » ou le « gestionnaire ») est le conseiller en valeurs (le « conseiller en valeurs ») de la Catégorie d'initiatives climatiques Manuvie (le « Fonds »).

Ce rapport présente les opinions du conseiller en valeurs au 30 avril 2024 et ne vise pas à donner des conseils de nature juridique, comptable ou fiscale, ou portant sur des placements particuliers. Les points de vue, les titres en portefeuille et la répartition peuvent avoir changé après cette date. Pour obtenir des renseignements à jour sur les fonds, veuillez téléphoner au 1 877 426-9991 ou visiter notre site Web à gpmanuvie.ca.

Objectif et stratégies de placement

Le Fonds cherche à procurer une croissance du capital à long terme en investissant dans des titres de capitaux propres mondiaux d'émetteurs qui disposent d'un avantage concurrentiel solide et qui sont également des chefs de file en matière de contribution positive à l'atténuation des changements climatiques.

Le conseiller en valeurs a recours à une méthode de placement fondamentale ascendante pour choisir les titres. Le conseiller en valeurs estime que cette stratégie cadre avec un investisseur voulant appuyer l'objectif de l'Accord de Paris de maintenir l'augmentation de la température mondiale à bien moins que 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et de poursuivre les efforts pour limiter l'augmentation de la température à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels. Le conseiller en valeurs a l'intention d'éviter d'investir dans les titres d'émetteurs qui tirent une partie importante de leurs produits de la production de combustibles fossiles, de l'exploitation minière ou de la vente de charbon thermique, d'alcool, de produits du tabac ou d'armes conventionnelles.

Le Fonds investit actuellement la quasi-totalité de son actif dans des parts du Fonds d'initiatives climatiques Manuvie.

Risque

Il ne s'est produit aucun changement important dans le Fonds qui aurait modifié de façon considérable le niveau de risque général du Fonds au cours de la période. Les risques liés à un placement dans le Fonds et la convenance du Fonds pour les investisseurs sont les mêmes que ceux qui sont décrits dans le prospectus simplifié.

Résultats

Les actions de la série Conseil du Fonds ont produit un rendement de 15,3 % pour l'exercice clos le 30 avril 2024, comparativement à 19,9 % pour l'indice de référence du Fonds, l'indice MSCI Monde (rendement net, CAD) (l'« indice de référence »). À la différence de celui de l'indice de référence, le rendement du Fonds est calculé après déduction des frais et charges. Le rendement des actions des autres séries du Fonds

est très semblable à celui des actions de la série Conseil, sauf qu'il peut varier d'une série à une autre en raison essentiellement des frais et charges qui peuvent différer entre les séries ou de dates de création différentes. Veuillez vous reporter à la rubrique *Rendement passé* pour connaître le rendement des autres séries.

Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif dans un fonds sous-jacent, le Fonds d'initiatives climatiques Manuvie, les résultats qui suivent représentent ceux du fonds sous-jacent.

Les actions mondiales ont enregistré de très bons résultats au cours de la période de 12 mois qui s'est achevée le 30 avril 2024. Les actions ont été stimulées par les prévisions selon lesquelles les principales banques centrales avaient largement fini de relever leurs taux d'intérêt et étaient prêtes à commencer à assouplir leurs politiques monétaires d'ici la fin de l'année. En outre, la croissance économique est demeurée positive malgré le contexte de taux élevés. Enfin, les bénéfices élevés des entreprises ont soutenu la confiance des investisseurs et justifié des valorisations élevées. Collectivement, ces facteurs compensent les difficultés éventuelles liées à l'instabilité géopolitique et aux inquiétudes périodiques concernant la persistance de l'inflation.

Les actions de sociétés américaines à très grande capitalisation dans le domaine de la technologie – en particulier celles qui devraient bénéficier de la croissance de l'intelligence artificielle – ont été nettement en tête et ont permis aux États-Unis de terminer parmi les grands marchés ayant enregistré les meilleurs rendements. Prises ensemble, les actions européennes se sont également bien comportées, en partie grâce à la croissance plus forte que prévu de la région. Le Japon s'est également démarqué grâce à la combinaison de l'amélioration des conditions économiques, de la baisse de l'inflation et de l'abandon, par la banque centrale, des politiques qu'elle appliquait depuis longtemps pour maintenir les taux d'intérêt à zéro. En revanche, les actions des marchés émergents ont dégagé un piètre rendement en raison de la faiblesse notable des actions chinoises au cours des neuf premiers mois de la période.

Le Fonds a enregistré un rendement légèrement inférieur à celui de l'indice de référence au cours de la période, principalement en raison de la sélection des titres dans les secteurs des biens de consommation discrétionnaire et des services financiers. Ce résultat a été partiellement contrebalancé par la sélection des titres dans le secteur des soins de santé, la surpondération du secteur des industries et la sous-pondération du secteur de l'immobilier.

Dans le secteur des biens de consommation discrétionnaire, Aptiv PLC a le plus nui au rendement, à la fois globalement et au sein du secteur. En effet, cette société a été confrontée à un certain nombre de défis macroéconomiques (taux d'intérêt plus élevés, problèmes de main-d'œuvre, ralentissement des ventes de véhicules électriques, logistique commerciale) qui ont eu une incidence négative sur les perspectives à court terme et

l'ont poussée à revoir ses prévisions à la baisse pour 2024. Le conseiller en valeurs a profité de la volatilité à court terme pour augmenter la pondération de l'action, car, alors que les revenus et le bénéfice d'exploitation devraient diminuer, les liquidités devraient demeurer saines et remonter lorsque certains des facteurs défavorables macroéconomiques commenceront à s'estomper. Sony Group Corporation a également nui au rendement au sein du secteur, bien que dans une moindre mesure grâce à la vente du titre au cours de l'été 2023.

Dans le secteur des services financiers, London Stock Exchange Group plc a nui au rendement en raison d'un recul du cours de l'action à la fin de la période suivant son achat. Le conseiller en valeurs a acheté LSE, un titre que le Fonds avait déjà détenu, en raison de sa valorisation attrayante et des perspectives de croissance de cette société, qui vont au-delà de son partenariat avec Microsoft. En outre, du point de vue de la durabilité, LSE apporte beaucoup au portefeuille : ce groupe a été l'un des premiers à adopter des objectifs fondés sur la science, il participe à la création de marchés et d'instruments de placement durables, et il détient l'une des notes les plus élevées de son secteur en termes de comportement et de gouvernance d'entreprise.

Ces pertes ont été compensées par la sélection des titres dans le secteur des soins de santé, où les placements dans McKesson Corporation, Cardinal Health Inc., Elevance Health Inc. et Danaher Corporation ont grandement contribué aux résultats du Fonds. McKesson a contribué de manière considérable au rendement au cours de la période. Le cours de l'action n'a cessé d'augmenter et la société a connu de bons résultats au trimestre précédent, excédant les attentes quant aux bénéfices, en plus de revoir à la hausse ses prévisions pour l'exercice complet. Cette société mène avec brio sa transformation pour passer d'un distributeur de produits pharmaceutiques donnant des services auxiliaires à une entité offrant des services de santé dont le modèle d'affaires est ancré dans la chaîne d'approvisionnement des produits pharmaceutiques et médicaux non liés aux soins de courte durée. Elevance Health Inc. est une entreprise du domaine de la santé qui se consacre à l'amélioration de la qualité de vie, à l'enrichissement des collectivités et à la simplification des soins. Le Fonds a étoffé sa participation dans Elevance alors que le titre fléchissait, la société ayant connu une période estivale durant laquelle plusieurs actionnaires ont vendu leurs parts à la faveur d'une séguence d'annonces de résultats supérieurs aux attentes suivies de révisions à la hausse des prévisions, le tout dans un contexte où le secteur des soins gérés au complet reculait de plus de 5 %. Grâce à la diversification des activités de la société, ce titre permet de tirer parti de plusieurs tendances intéressantes dans le domaine des soins de santé, comme le développement du programme Medicare Advantage, les ententes fondées sur la valeur et les services pharmaceutiques spécialisés.

Dans le secteur des industries, de nombreux titres ont contribué au rendement relatif. Parmi les placements s'étant avérés les plus favorables, mentionnons Schneider Electric SE,

Advanced Drainage Systems Inc. et Intertek Group PLC. L'action de Schneider, déclassée au début de 2024, a donné de bons résultats, en partie grâce à l'optimisme que suscitent les centres de données, qui comptent pour près de 20 % du chiffre d'affaires du groupe. Cette société ne se cantonne pas à un secteur et le cours du titre dépend de plusieurs facteurs, mais le conseiller en valeurs s'attend néanmoins à ce qu'elle tire parti de la reprise du marché final de l'automatisation industrielle au cours de l'année 2024. Toujours selon le conseiller en valeurs, la conjoncture plus morose actuelle ne semble pas de nature structurelle. Advanced Drainage Systems Inc. fabrique des tuyaux ondulés en thermoplastique. qui permettent d'offrir une gamme de produits pour l'eau et de solutions de drainage pour le marché de la construction et des infrastructures. Le Fonds a vendu ses participations pour des raisons de valorisation et a encaissé les bénéfices, après une année de fort rendement pour l'action.

Les nouvelles actions ajoutées au portefeuille au cours de la période comprennent celles de Salesforce, Inc., de Rentokil Initial PLC, de Sysco Corporation, de Merck KGaA et de Abbott laboratories. Le titre de Salesforce, Inc. a été acheté en milieu de période après une correction de 10 % de son cours, ce qui a rapproché ce titre d'une évaluation de référence du flux de trésorerie disponible. Ayant adopté un objectif fondé sur la science en vue de réduire les émissions de carbone, Salesforce est le chef de file mondial du marché de la gestion des relations avec la clientèle, la catégorie la plus importante et à la croissance la plus rapide du marché des logiciels d'application. Cette société tire une part importante de ses revenus de sources technologiques propres et devrait ainsi être en mesure de maintenir au moins sa part de marché dans le domaine de la gestion des relations avec la clientèle, en soutenant une croissance de plus de 10 % dans un avenir prévisible.

Rentokil Initial PLC a été acheté au début de 2024 lorsque sa valorisation est devenue attrayante, à la suite d'une chute de ses actions dans un contexte de ralentissement de la croissance qui a inquiété les investisseurs. Le secteur de la lutte antiparasitaire est un domaine non cyclique attravant, où les investissements technologiques et d'échelle livrent des marges élevées et de bons rendements. Rentokil est le deuxième acteur en importance du secteur, et le conseiller en valeurs pense que cette entreprise saura améliorer ses activités au fil du temps et à mesure qu'elle tirera profit des synergies résultant de son acquisition de Terminix. Aussi, les actions de Sysco Corporation, qui a adopté un objectif fondé sur la science visant la réduction de l'intensité de carbone de son secteur d'activité, ont été achetées au début de la période après l'embellie des valorisations consécutive au pessimisme manifesté par les marchés. Pour Sysco, le cours de l'action a baissé en raison des inquiétudes concernant le ralentissement des tendances du trafic dans les restaurants et autres moyens de distribution. Le conseiller en valeurs a vu là une occasion d'entrée, car la société semble bien positionnée pour accélérer encore les gains de parts de marché, améliorer la productivité

et réduire les coûts, ce qui devrait favoriser la génération de flux de trésorerie disponibles.

L'achat de Merck KGaA et de Abbott Laboratories, qui ont tous deux adopté des objectifs fondés sur la science, a été financé en partie par des réductions de certains placements ailleurs dans le secteur des soins de santé, comme Cardinal Health Inc., où les sociétés offraient une meilleure valorisation relative.

Les titres vendus au cours de la période comprennent ceux de Wolters Kluwer N.V., de Danaher Corporation, de S&P Global Inc. et de Thermo Fisher Scientific Inc. Wolters Kluwer a été vendu pour financer des achats ailleurs dans le portefeuille. Le Fonds a liquidé Danaher en raison de problèmes de valorisation et a redéployé le capital dans des idées de placements que le conseiller en valeurs considérait comme plus attrayantes. Bien que le conseiller en valeurs conserve une vision favorable des activités de Danaher à long terme, le profil risque-rendement a été jugé moins intéressant que d'autres occasions disponibles. S&P Global Inc. a servi de source de financement pour l'achat de London Stock Exchange Group plc en fin de période. Thermo Fisher a été vendu au début de l'année 2024, car cette société a manqué ses objectifs de chiffre d'affaires et de bénéfices au deuxième trimestre et a revu à la baisse ses prévisions pour l'année en raison d'un ralentissement de l'activité économique en Chine et de la faiblesse du contexte économique général en matière de dépenses.

En ce qui a trait à la mesure de la durabilité, le Fonds est parvenu à atteindre plusieurs jalons importants au cours de la période, l'intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES) (tonnes GES/1 M\$ de chiffre d'affaires) terminant à moins du tiers de celle de l'indice de référence (environ 28,7 contre 104,0) en incluant les émissions de portée 1 et 2, et à moins de la moitié en incluant les émissions en amont de portée 1, 2 et 3 (96,4 pour le Fonds contre 205,7 pour l'indice). En outre, environ 82 % du Fonds était investi dans des sociétés qui s'étaient engagées à atteindre une cible fondée sur la science visant à réduire leur empreinte carbone, qui est demeurée relativement stable depuis le début de la période et qui offre ainsi une voie de réduction des émissions clairement définie et conforme aux objectifs de l'Accord de Paris.

En ce qui concerne les engagements propres à l'environnement pour les titres détenus dans le portefeuille, le conseiller en valeurs a eu neuf engagements importants au cours de la période. Dans le cas de Abbott Laboratories, le conseiller en valeurs s'est renseigné sur les risques physiques de cette société afin de mieux comprendre son exposition et ses plans d'atténuation. Il s'est ensuite entretenu avec Advanced Drainage Systems sur le sujet important que sont les effluents et les déchets de cette société, ainsi que l'absence de traitement. Pour Koninklijke Ahold Delhaize NV, le conseiller en valeurs s'est enquis des progrès réalisés dans l'évaluation des risques climatiques ainsi que des efforts déployés en matière de biodiversité et de déforestation. L'entreprise Amadeus IT Group a été contactée au sujet de ses revenus issus des

technologies propres, dont la quantification et la divulgation pourraient être améliorées. Amadeus, une grande société technologique multinationale espagnole qui fournit des solutions logicielles pour l'industrie mondiale du voyage et du tourisme, a fourni des détails sur la façon dont elle a intégré des fonctionnalités qui aident les compagnies aériennes et leurs clients à mesurer et à réduire leur empreinte carbone. La direction de la société a d'ailleurs été encouragée à quantifier ces revenus et à inclure une plus grande divulgation dans ses rapports financiers.

Intertek Group a été contacté pour une raison semblable : il a été fortement conseillé à la direction de quantifier ses revenus ESG et de les divulguer plus en détail dans son rapport annuel à des fins de clarté et de transparence pour mieux révéler ce qui constitue des revenus durables pour la société. Avec McDonald's Corporation, le conseiller en valeurs a engagé un certain nombre de discussions. Il a notamment demandé une plus grande divulgation dans le cadre du Carbon Disclosure Project, a exhorté la société à inclure des objectifs provisoires en matière de climat et d'émissions, et a demandé une estimation des risques physiques liés au climat et à la transition de la société.

Le conseiller en valeurs a collaboré avec la direction d'EssilorLuxottica SA à l'adoption d'une cible fondée sur la science relativement aux réductions d'émissions annoncées par la société. Une mission de suivi a été réalisée auprès de Northland Power Inc. afin d'obtenir des renseignements sur son intention de s'engager à l'égard d'une cible fondée sur la science et sur son parcours relativement aux émissions de gaz à effet de serre (GES) dans l'espoir que son plan soit bientôt validé dans le cadre de la Science Based Targets initiative (SBTi). Les titres ont été liquidés ultérieurement, vu le manque d'engagement de la société. Le conseiller en valeurs a réalisé une mission auprès de Sysco Corporation sur la possibilité d'adopter une cible fondée sur la science et de mieux comprendre sa stratégie de gestion de la biodiversité et de l'eau. Enfin, il a assuré un suivi auprès de Groupe WSP Global, Inc. en ce qui concerne la cote de risque élevée de sa valeur exposée aux risques climatiques dans les bases de données des fournisseurs tiers et a insisté pour que la société fournisse davantage de renseignements sur la composition de son chiffre d'affaires tiré d'activités écologiques.

Il convient de noter que certaines activités d'engagement ne se concentrent pas sur l'environnement, car le processus de placement du conseiller en valeurs prend également en considération d'autres facteurs sociaux et de gouvernance lors de l'analyse et de la recherche fondamentales. En outre, certaines activités d'engagement ne portent pas sur les actions des sociétés détenues dans le portefeuille; les activités d'engagement et l'analyse des titres peuvent viser également des participations envisagées pour le portefeuille. Par conséquent, le présent rapport ne rend pas compte de toutes les activités d'engagement réalisées par le conseiller en valeurs.

L'actif net du Fonds a augmenté pour s'établir à 26,2 millions de dollars au cours de la période, alors qu'il était de 14,3 millions de dollars à la fin d'avril 2023. Cette augmentation s'explique principalement par les ventes nettes positives au cours de la période.

Événements récents

Le conseiller en valeurs reste généralement optimiste quant à l'évolution de l'économie dans son ensemble, à mesure qu'elle s'adapte au resserrement des conditions monétaires. L'inflation semble maîtrisée et, bien qu'elle ralentisse, la croissance économique reste positive, les consommateurs et les entreprises faisant preuve de résilience face aux taux d'intérêt plus élevés. Le marché du travail demeure relativement tendu et les travailleurs bénéficient d'une hausse des salaires réels. ce qui permet de maintenir le niveau des dépenses de consommation. En ce qui concerne les données fondamentales des sociétés, la croissance du chiffre d'affaires a ralenti, mais la rentabilité reste élevée, les marges bénéficiaires avoisinant les sommets historiques. Le conseiller en valeurs estime que les récentes données sur la productivité aux États-Unis, qui dénotent une amélioration durable de l'économie sous-jacente, sont particulièrement encourageantes. Si les perspectives à long terme demeurent bonnes, les cours semblent élevés, le marché ayant peut-être fait preuve d'un peu trop de zèle en anticipant une accélération de l'activité économique et une baisse des taux dès cette année. Bien que la Réserve fédérale américaine et les autres banques centrales puissent effectivement abaisser leurs taux d'intérêt en 2024, peut-être même dès cet été, l'ampleur de ces réductions et les incidences attendues par le marché ont peut-être été quelque peu exagérées. En effet, le conseiller en valeurs estime que les pressions inflationnistes à long terme, essentiellement la démondialisation et la démographie, sont sous-estimées.

Changements dans la composition du comité d'examen indépendant

Renée Piette a été nommée membre du comité d'examen indépendant (CEI) du Fonds, et son mandat a commencé le 20 mars 2024. Le mandat de Robert Robson à titre de membre du CEI est arrivé à expiration le 30 avril 2024. Le changement dans la composition du CEI n'a pas eu d'incidence importante sur le Fonds ni sur les porteurs de titres du Fonds.

Opérations avec des parties liées

Gestionnaire et conseiller en valeurs

Le Fonds est une catégorie d'actions de la Société de fonds de placement échangeables Manuvie.

La Société de fonds de placement échangeables Manuvie a retenu les services de GP Manuvie limitée, une filiale indirecte entièrement détenue par La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (« Manufacturers »), pour agir à titre de gestionnaire du Fonds. GP Manuvie limitée assure la gestion de l'ensemble des activités du Fonds et en assume la responsabilité, et fournit au Fonds des services

d'administration, dont la communication de la valeur liquidative du Fonds et de ses actions, la préparation de tous les documents de placement du Fonds et tous les services liés à l'émission et au rachat des actions du Fonds. De temps à autre, GP Manuvie limitée peut, au nom du Fonds, conclure des opérations ou des ententes avec d'autres membres du groupe de sociétés de Manuvie ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées au Fonds, ou conclure des opérations ou des ententes qui les concernent.

Le conseiller en valeurs est responsable de tous les conseils en placement fournis au Fonds; il effectue notamment des analyses et présente des recommandations en matière de placements, il prend des décisions de placement de même que des dispositions en vue de l'acquisition et de la cession des placements du portefeuille, y compris toutes les dispositions nécessaires relatives aux ententes de courtage. Les honoraires pour ces services de gestion de placements font partie des frais de gestion.

Le Fonds a payé des frais de gestion d'environ 201 000 \$ pour la période. Pour obtenir plus de renseignements sur le calcul des frais de gestion, veuillez vous reporter à la rubrique *Frais de gestion* du présent document.

Frais d'administration fixes

GP Manuvie limitée paie les frais d'exploitation du Fonds, à l'exception de certaines charges du Fonds (définies ci-après), en contrepartie du versement de frais d'administration à taux fixe pour chacune des séries par le Fonds. Les frais d'administration à taux fixe sont calculés comme un pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative moyenne de chacune des séries pertinentes du Fonds. Le Fonds a payé des frais d'administration à taux fixe d'environ 50 000 \$ pendant la période.

Les frais d'exploitation payables par GP Manuvie limitée en contrepartie des frais d'administration comprennent, sans toutefois s'y limiter, les coûts liés à l'agent chargé de la tenue des registres, à l'agent des transferts et à l'évaluation; les frais de comptabilité et de tenue de livres; les honoraires et frais des auditeurs et conseillers juridiques; les frais des services de garde de biens; les frais d'administration et des services de fiducie liés aux régimes enregistrés; les coûts des prospectus, des sommaires appelés « Aperçu du Fonds », de présentation de l'information financière et d'autres types de communications que le gestionnaire est tenu de préparer à l'égard du Fonds pour que ce dernier se conforme à toutes les lois et exigences de dépôt réglementaires.

Certaines charges du Fonds comprennent les coûts d'emprunt et les intérêts; les coûts liés aux assemblées des investisseurs (comme l'autorise la réglementation canadienne sur les valeurs mobilières); les coûts pour se conformer aux nouvelles exigences gouvernementales ou réglementaires imposées à compter du 27 juillet 2016 (y compris en ce qui concerne les frais d'exploitation) ou à tout changement important aux exigences gouvernementales ou réglementaires imposées à compter du 27 juillet 2016 (y compris les hausses

extraordinaires des droits de dépôt réglementaire); tout nouveau type de coûts, d'honoraires ou de frais qui n'ont pas été engagés avant le 27 juillet 2016, y compris ceux découlant des nouvelles exigences gouvernementales ou réglementaires associées aux frais d'exploitation ou aux services externes qui n'étaient pas couramment facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement au 27 juillet 2016, de même que les frais d'exploitation engagés hors du cours normal des activités du Fonds après le 27 juillet 2016.

Certaines charges du Fonds sont réparties proportionnellement entre les séries pertinentes. Certaines charges du Fonds propres à une série sont affectées à cette série. De plus amples détails sur les frais d'administration à taux fixe et certaines charges du Fonds figurent dans le dernier prospectus simplifié du Fonds.

Courtiers participants

Distribution Gestion de placements Manuvie inc. et Patrimoine Manuvie inc., toutes deux filiales de Manufacturers, qui est une société mère indirecte de Gestion de placements Manuvie limitée, peuvent vendre des titres du Fonds dans le cours normal de leurs activités. À ce titre, elles touchent les commissions de souscription et les commissions de suivi applicables, payées par le gestionnaire, sur la vente des titres du Fonds, comme il est précisé dans le prospectus simplifié du Fonds.

Agent des transferts

GP Manuvie limitée est l'agent des transferts du Fonds. L'agent des transferts assure la tenue du registre des actionnaires du Fonds. Au cours de la période, le Fonds n'a rien remboursé à GP Manuvie limitée pour les frais d'exploitation engagés dans le cadre de la prestation de ces services, car ils sont couverts par les frais d'administration fixes.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des données financières clés concernant le Fonds. Ils ont pour objet de vous aider à comprendre le rendement du Fonds au cours de la période et pour chacun des quatre derniers exercices ou pour les périodes depuis la création du Fonds si elles sont plus courtes. Les tableaux qui suivent présentent les données pour la période du 1^{er} mai au 30 avril de chaque exercice, ou de la date de création au 30 avril pour la première période suivant la création, sauf indication contraire.

Actif net par action du $Fonds^{(1)}$ (\$)

Série Conseil

	30 avril 2024	30 avril 2023	30 avril 2022	30 avril 2021
Actif net au début de l'exercice	11,20	10,03	10,00	10,00
Augmentation (diminution) provenant de l'exploitation :				
Total des revenus	0,13	0,09	0,25	-
Total des charges	(0,27)	(0,23)	(0,24)	-
Gains (pertes) réalisés de l'exercice	0,21	(0,04)	0,01	-
Gains (pertes) latents de l'exercice	1,55	1,24	(1,30)	-
Augmentation (diminution) totale provenant de l'exploitation ⁽²⁾	1,62	1,06	(1,28)	-
Distributions:				
Revenu (hors dividendes)	-	-	-	-
Dividendes	0,02	0,02	-	-
Gains en capital	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-
Distributions annuelles totales ⁽³⁾	0,02	0,02	-	-
Actif net à la fin de l'exercice	12,90	11,20	10,03	10,00
Série F				
	30 avril 2024	30 avril 2023	30 avril 2022	30 avril 2021
Actif net au début de l'exercice	11,45	10,14	10,00	10,00
Augmentation (diminution) provenant de l'exploitation :				
Total des revenus	0,14	0,09	0,21	=
Total des charges	(0,14)	(0,12)	(0,12)	=
Gains (pertes) réalisés de l'exercice	0,21	(0,03)	-	-
Gains (pertes) latents de l'exercice	1,48	1,54	(1,42)	-
Augmentation (diminution) totale provenant de l'exploitation ⁽²⁾	1,69	1,48	(1,33)	-
Distributions:				
Revenu (hors dividendes)	-	-	-	-
Dividendes	0,02	0,02	-	-
Gains en capital	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-
Distributions annuelles totales ⁽³⁾	0,02	0,02	-	-
Actif net à la fin de l'exercice	13,33	11,45	10,14	10,00

Série FT

oche i i	30 avril 2024	30 avril 2023	30 avril 2022	30 avril 2021
Actif net au début de l'exercice	15,26	14,42	15,00	15,00
Augmentation (diminution) provenant de l'exploitation :				
Total des revenus	0,18	0,18	0,01	-
Total des charges	(0,17)	(0,15)	(0,14)	-
Gains (pertes) réalisés de l'exercice	0,29	(0,17)	(0,04)	-
Gains (pertes) latents de l'exercice	2,32	1,42	(2,59)	-
Augmentation (diminution) totale provenant de l'exploitation ⁽²⁾	2,62	1,28	(2,76)	-
Distributions:				
Revenu (hors dividendes)	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-
Gains en capital	-	-	-	-
Remboursement de capital	0,88	0,98	0,95	-
Distributions annuelles totales ⁽³⁾	0,88	0,98	0,95	-
Actif net à la fin de l'exercice	16,99	15,26	14,42	15,00
Série O				
	30 avril 2024	30 avril 2023	30 avril 2022	30 avril 2021
Actif net au début de l'exercice	11,71	10,24	10,00	10,00
Augmentation (diminution) provenant de l'exploitation :				
Total des revenus	0,14	0,09	0,21	-
Total des charges	(0,02)	(0,02)	(0,02)	-
Gains (pertes) réalisés de l'exercice	0,22	(0,04)	0,04	-
Gains (pertes) latents de l'exercice	1,76	1,43	0,60	-
Augmentation (diminution) totale provenant de l'exploitation ⁽²⁾	2,10	1,46	0,83	-
Distributions:				
Revenu (hors dividendes)	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-
Gains en capital	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-
Distributions annuelles totales ⁽³⁾	-	-	-	-
Actif net à la fin de l'exercice	13,82	11,71	10,24	10,00

Série T

	30 avril 2024	30 avril 2023	30 avril 2022	30 avril 2021
Actif net au début de l'exercice	14,80	14,18	15,00	15,00
Augmentation (diminution) provenant de l'exploitation :				
Total des revenus	0,25	0,06	0,41	-
Total des charges	(0,35)	(0,32)	(0,35)	-
Gains (pertes) réalisés de l'exercice	0,26	(0,17)	0,01	-
Gains (pertes) latents de l'exercice	2,24	(2,40)	(2,71)	=
Augmentation (diminution) totale provenant de l'exploitation ⁽²⁾	2,40	(2,83)	(2,64)	=
Distributions:				
Revenu (hors dividendes)	-	-	-	-
Dividendes	0,02	-	=	=
Gains en capital	=	-	=	=
Remboursement de capital	0,82	0,95	0,94	=
Distributions annuelles totales ⁽³⁾	0,84	0,95	0,94	=
Actif net à la fin de l'exercice	16,18	14,80	14,18	15,00

⁽¹⁾ Ces données sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds.

⁽²⁾ L'actif net et les distributions sont établis en fonction du nombre réel d'actions en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution provenant de l'exploitation est établie en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

⁽³⁾ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties en actions additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires

Série Conseil

Série Conseil				
	30 avril 2024	30 avril 2023	30 avril 2022	30 avril 2021
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁽¹⁾ (\$)	5 609	4 396	5 384	-
Nombre d'actions en circulation (en milliers) ⁽¹⁾	435	393	537	-
Ratio des frais de gestion ⁽²⁾ (%)	2,28	2,27	2,26	-
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge (%)	2,28	2,27	2,27	-
Ratio des frais d'opérations ⁽³⁾ (%)	0,17	0,08	0,30	-
Taux de rotation du portefeuille ⁽⁴⁾ (%)	17,76	25,81	9,38	-
Valeur liquidative par action ⁽¹⁾ (\$)	12,90	11,20	10,03	10,00
Série F				
	30 avril 2024	30 avril 2023	30 avril 2022	30 avril 2021
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁽¹⁾ (\$)	20 586	9 896	6 602	-
Nombre d'actions en circulation (en milliers) ⁽¹⁾	1 544	864	651	-
Ratio des frais de gestion ⁽²⁾ (%)	1,14	1,13	1,13	-
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge (%)	1,14	1,14	1,14	-
Ratio des frais d'opérations ⁽³⁾ (%)	0,17	0,08	0,30	-
Taux de rotation du portefeuille ⁽⁴⁾ (%)	17,76	25,81	9,38	-
Valeur liquidative par action ⁽¹⁾ (\$)	13,33	11,45	10,14	10,00
Série FT				
	30 avril 2024	30 avril 2023	30 avril 2022	30 avril 2021
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁽¹⁾ (\$)	-	-	18	1
Nombre d'actions en circulation (en milliers) ⁽¹⁾	=	=	1	-
Ratio des frais de gestion ⁽²⁾ (%)	1,06	1,09	0,92	-
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge (%)	1,06	1,10	0,94	-
Ratio des frais d'opérations ⁽³⁾ (%)	0,17	0,08	0,30	-
Taux de rotation du portefeuille ⁽⁴⁾ (%)	17,76	25,81	9,38	-
Valeur liquidative par action ⁽¹⁾ (\$)	16,99	15,26	14,42	15,00
Série O				
	30 avril 2024	30 avril 2023	30 avril 2022	30 avril 2021
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁽¹⁾ (\$)	=	=	-	150
Nombre d'actions en circulation (en milliers) ⁽¹⁾	=	=	=	15
Ratio des frais de gestion ⁽²⁾ (%)	0,14	0,14	0,14	-
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge (%)	0,14	0,14	0,16	-
Ratio des frais d'opérations ⁽³⁾ (%)	0,17	0,08	0,30	-
Taux de rotation du portefeuille ⁽⁴⁾ (%)	17,76	25,81	9,38	-
Valeur liquidative par action ⁽¹⁾ (\$)	13,82	11,71	10,24	10,00

Série T

	30 avril 2024	30 avril 2023	30 avril 2022	30 avril 2021
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁽¹⁾ (\$)	30	-	129	=
Nombre d'actions en circulation (en milliers) ⁽¹⁾	2	-	9	-
Ratio des frais de gestion ⁽²⁾ (%)	2,29	2,27	2,25	-
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge (%)	2,29	2,29	2,25	-
Ratio des frais d'opérations ⁽³⁾ (%)	0,17	0,08	0,30	-
Taux de rotation du portefeuille ⁽⁴⁾ (%)	17,76	25,81	9,38	-
Valeur liquidative par action ⁽¹⁾ (\$)	16,18	14,80	14,18	15,00

⁽¹⁾ Données au 30 avril de l'exercice indiqué, sauf indication contraire.

⁽²⁾ Le ratio des frais de gestion (RFG) est établi d'après le total des charges de la période indiquée (exception faite des frais de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille), et s'exprime en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Le Fonds calcule son RFG conformément aux exigences réglementaires. Le RFG ne tient pas compte des frais d'exploitation qui ont fait l'objet d'une renonciation ou d'une prise en charge par le gestionnaire, et auxquels il peut à son gré renoncer en tout temps, sans donner de préavis.

⁽³⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Le Fonds investit dans des titres de Fonds communs Manuvie (les « fonds sous-jacents »). Le ratio des frais d'opérations est établi d'après le total des frais de courtage et des autres coûts de transactions de portefeuille des fonds sous-jacents attribuables au Fonds.

⁽⁴⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs gère activement les placements. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un portefeuille.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et de l'administration quotidiennes du Fonds. Il surveille et évalue le rendement du Fonds, paie les services de gestion de placements du conseiller en valeurs ainsi que les frais de courtage aux courtiers inscrits, et s'assure que tous les autres services administratifs requis sont fournis au Fonds. Les autres services administratifs comprennent la commercialisation, la publicité, le développement des produits, les technologies de l'information et les services commerciaux de nature générale. En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des

frais de gestion, qui sont fondés sur la valeur liquidative de chaque série du Fonds le jour de bourse précédent, calculés quotidiennement et payables mensuellement.

Le Fonds ne paie aucuns frais de gestion au gestionnaire à l'égard de ses actions de la série O. Les actionnaires de la série O du Fonds paient directement au gestionnaire des frais de gestion négociés.

Le tableau ci-après présente, sous forme de pourcentage des frais de gestion, les frais payés à même les frais de gestion pour les séries du Fonds.

Frais payés à même les frais de gestion (%)

Actions	Frais de gestion (%)	Rémunération du courtier ⁽¹⁾	Gestion de placements, administration et autres
Série Conseil	1,74	51,39	48,61
Série F	0,74	S. O.	100,00
Série FT	0,74	S. O.	100,00
Série T	1,74	57,44	42,56

⁽¹⁾ La rémunération du courtier représente les frais de courtage en espèces payés par le gestionnaire aux courtiers inscrits au cours de la période. Dans certaines circonstances, ces frais peuvent excéder la totalité des frais gagnés par le gestionnaire au cours de la période. Dans le cas de nouveaux fonds ou de nouvelles séries, le montant présenté n'est pas nécessairement indicatif des périodes d'exploitation plus longues.

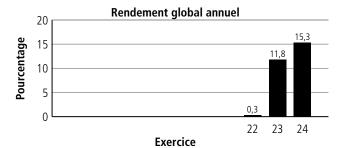
Rendement passé

Les données sur le rendement présentées sous les rubriques *Rendement annuel* et *Rendement annuel composé* supposent le réinvestissement de toutes les distributions versées par le Fonds, au cours des périodes indiquées, dans des actions additionnelles du Fonds. Les données sur le rendement passé ne tiennent pas compte des frais de souscription, des frais de rachat, des frais de placement ou d'autres frais accessoires, ni de l'impôt à payer par les actionnaires qui peuvent réduire le rendement. Dans le cas des actions de la série O, les données sur le rendement passé ne tiennent pas compte non plus des frais de gestion négociés que l'investisseur paie directement au gestionnaire. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement un indicateur de son rendement futur.

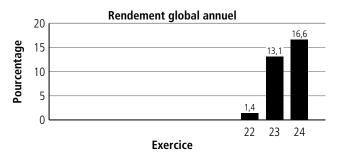
Rendements annuels

Les graphiques qui figurent ci-après présentent le rendement historique annuel du Fonds et sa variation d'un exercice à l'autre. Le rendement annuel correspond à la variation, en pourcentage, de la valeur d'un placement du 1^{er} mai au 30 avril, sauf indication contraire. Les graphiques indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de l'exercice, d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.

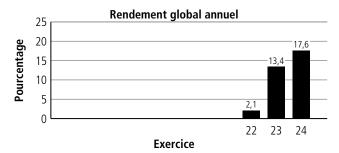
Série Conseil



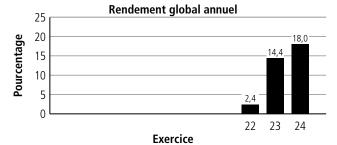




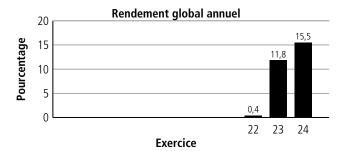
Série FT



Série O



Série T



Rendements composés annuels

Les tableaux qui suivent indiquent les rendements composés historiques des titres du Fonds et de l'indice de référence pour les périodes indiquées. Le rendement annuel composé correspond au pourcentage de variation de valeur pour la période indiquée, close le 30 avril 2024, en supposant que tous les revenus sont réinvestis chaque année.

L'indice de référence mesure le rendement des actions des marchés développés du monde entier. L'indice de référence est suivi en dollars américains; son rendement a été converti en dollars canadiens en utilisant les taux de change historiques.

Série Conseil

(%)	Depuis 1 an	Depuis 3 ans	Depuis 5 ans	Depuis la création (30 avril 2021)
Le Fonds	15,3	9,0	S. 0.	9,0
L'indice de référence	19,9	9,6	S. O.	9,3
Série F				
(%)	Depuis 1 an	Depuis 3 ans	Depuis 5 ans	Depuis la création (30 avril 2021)
Le Fonds	16,6	10,2	S. 0.	10,2
L'indice de référence	19,9	9,6	S. O.	9,3
Série FT				
(%)	Depuis 1 an	Depuis 3 ans	Depuis 5 ans	Depuis la création (30 avril 2021)
Le Fonds	17,6	10,8	S. 0.	10,8
L'indice de référence	19,9	9,6	S. O.	9,3
Série O				
(%)	Depuis 1 an	Depuis 3 ans	Depuis 5 ans	Depuis la création (30 avril 2021)
Le Fonds	18,0	11,4	S. 0.	11,4
L'indice de référence	19,9	9,6	S. O.	9,3
Série T				
(%)	Depuis 1 an	Depuis 3 ans	Depuis 5 ans	Depuis la création (30 avril 2021)
Le Fonds	15,5	9,0	S. O.	9,0
L'indice de référence	19,9	9,6	S. O.	9,3

Comparaison à l'indice de référence

Le rendement variera d'une série à une autre en raison essentiellement des écarts possibles entre les frais et charges des séries. Comme le Fonds n'investit pas forcément dans les mêmes titres que l'indice de référence ni dans les mêmes proportions, son rendement n'est pas censé être égal à celui de l'indice de référence. La rubrique *Résultats* présente une analyse plus approfondie du rendement du Fonds par rapport à celui de l'indice de référence.

Aperçu du portefeuille

Répartition de l'actif (%)**

Actions	98,6	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,9	
Autres actifs moins les passifs	0,5	
Total	100,0	
Répartition sectorielle (%)**		
Technologies de l'information	25,3	
Industries	18,6	
Soins de santé	17,9	
Biens de consommation discrétionnaire	14,3	
Services financiers	13,2	
Biens de consommation de base	5,8	
Services de communications	3,5	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,9	
Autres actifs moins les passifs	0,5	
Total	100,0	
Répartition géographique (%)**		
États-Unis	55,1	
Grande-Bretagne	14,0	
France	6,8	
Irlande	5,8	
Allemagne	4,6	
Canada	3,7	
Jersey	3,1	
Pays-Bas	2,8	
Espagne	2,7	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,9	
Autres actifs moins les passifs	0,5	
Total	100,0	

^{**} Le Fonds investit la quasi-totalité de son actif directement dans un fonds sous-jacent, le Fonds d'initiatives climatiques Manuvie. Les renseignements présentés dans les tableaux ci-dessus sont fondés sur les placements et la valeur liquidative du fonds sous-jacent au 30 avril 2024.

Les 25 principaux titres en portefeuille* % de la valeur

Émetteur	% de la valeur liquidative
Microsoft Corp.	6,9
McKesson Corp.	4,3
Oracle Corp.	4,0
Visa, Inc.	3,8
Intertek Group PLC	3,7
Lowe's Cos., Inc.	3,4
Elevance Health, Inc.	3,4
Salesforce, Inc.	3,2
Aptiv PLC	3,1
Johnson Controls International PLC	3,1
London Stock Exchange Group PLC	3,1
Sysco Corp.	2,9
Rentokil Initial PLC	2,9
McDonald's Corp.	2,9
Brown & Brown, Inc.	2,8
Koninklijke Ahold Delhaize NV	2,8
Abbott Laboratories	2,8
Accenture PLC	2,7
RELX PLC	2,7
Merck KGaA	2,7
Amadeus IT Group SA	2,7
EssilorLuxottica SA	2,4
UnitedHealth Group, Inc.	2,4
Canadien Pacifique Kansas City Ltée	2,4
Dassault Systèmes SE	2,3
Total	79,4
* Tous les titres sont en date du 30 avril 2024. Les titres p	euvent différer après cette

date. Le Fonds investit la quasi-totalité de son actif directement dans un fonds sous-jacent, le Fonds d'initiatives climatiques Manuvie. Les renseignements présentés dans le tableau ci-dessus sont fondés sur les placements et la valeur liquidative du fonds sous-jacent au 30 avril 2024. Si le Fonds détient moins de 25 titres, tous les titres sont indiqués.

Le prospectus et des informations complémentaires sur les fonds d'investissement sous-jacents sont disponibles sur Internet, à l'adresse sedarplus.ca.

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations continues du Fonds. Vous pouvez obtenir des mises à jour trimestrielles en téléphonant au 1 877 426-9991 ou en visitant notre site Web à gpmanuvie.ca.







